



GRAND PRIX SENIORS

Golf de Sainte-Agathe



1^{er} et 2 juin 2024 – Golf de Sainte-Agathe

Règlement particulier de l'épreuve

*Ce règlement complète les règlements généraux de la FFGolf et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

Calendrier

Clôture des inscriptions :	Vendredi 17 mai 2024
Publication Liste des inscrits et Liste d'attente :	Mercredi 22 mai 2024
Publication des départs :	Jeudi 30 mai 2024

Conditions de participation

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs :

- Licenciés à la Fédération Française de Golf, avec, à la date de clôture des inscriptions, une licence active et un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté.
- Licenciés dans une fédération étrangère reconnue, avec, joint au bulletin d'inscription, une attestation de licence active et pour l'année en cours, une attestation de réponse négative à toutes les questions du questionnaire de santé.

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs ayant 50 ans ou plus la veille du début de l'épreuve.

Limite d'index

Dames : Index inférieur à 28,4.
Messieurs : Index inférieur à 24,4.

Formule de jeu

36 trous Stroke-Play Brut en Individuel – 18 trous par jour.

Séries - Marques de départ

Une série Dames : Départs des repères V (rouges).
Une série Messieurs : Départs des repères III (jaunes).

Départage

En cas d'égalité pour la première place du GRAND-PRIX, les joueurs concernés partent en play off « trou par trou » sur le ou les trous désignés par le Comité d'Epreuve.

Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Comportement et Etiquette

Application du Code de comportement de la FFGolf
(REGLES LOCALES PERMANENTES DES EPREUVES FEDERALES AMATEURS - § 13).

Engagement

Inscription

L'inscription se fait uniquement par courrier, accompagnée du droit d'engagement, adressé au :
Golf de Sainte-Agathe
RD 2144 route de Nérès-les-Bains
03310 NERIS-LES-BAINS

Droits d'engagement :

- Extérieurs : 90 Euros
- Membres Golf de Sainte-Agathe : 40 €

Clôture des engagements

Seule la date de réception des inscriptions par courrier est prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) 7 jours avant le début de l'épreuve, seront retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

Joueurs autorisé : Nombre max	Dames : Nb mini (Hors Wild Card)	Wild cards : Nombre max autorisé
72	18	7

Les joueurs sont retenus dans l'ordre suivant :

1. 1/3 des joueurs maximum retenus par le classement au Mérite National Amateur.
2. 1/3 des joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par le classement au Mérite National Seniors.
3. L'index.
4. La date d'arrivée des inscriptions.

Organisation

Entraînement

La journée officielle de reconnaissance du parcours est fixée la veille de l'épreuve.
Un parcours de reconnaissance gratuit est possible, sur réservation, **du 27 au 31 mai**.

Tirage des départs

La liste des joueurs, classée par index, est découpée en 4 blocs égaux (bloc 1 premiers index à bloc 4 derniers index).

Le tirage des départs se fait par série de la manière suivante :

- Lors du 1^{er} tour, le bloc 2 joue en premier, puis le bloc 1 et pour finir les blocs 3 et 4.
- Lors du 2^{ème} tour, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Les trois premiers de chaque série sont primés.

La remise des prix, suivie d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.

